

Responsabilité des fournisseurs

Rapport d'évolution 2017



Protéger la planète. Protéger les travailleurs. Voilà ce qui nous tient le plus à cœur.

De l'approvisionnement responsable au recyclage, chaque aspect de la fabrication de nos produits est scrupuleusement pensé. Le 11e Rapport annuel sur la responsabilité des fournisseurs décrit les progrès réalisés en 2016 dans l'ensemble de notre chaîne logistique.

En 2016, nous avons intensifié nos initiatives auprès de nos fournisseurs. 705 audits complets ont été réalisés sur site, soit le plus grand nombre à ce jour. Et nos fournisseurs ont montré une capacité accrue à répondre à nos exigences strictes. En effet, le nombre de sites très performants a augmenté de 59 % tandis que le nombre de sites insuffisamment performants a baissé de 31 %. Nous avons atteint 98 % de conformité dans le domaine des horaires hebdomadaires de travail, 100 % de conformité à notre Spécification sur les substances réglementées pour les produits chimiques sur tous nos sites de montage final et, pour la première fois, 100 % de validation UL Zero Waste to Landfill de nos sites de montage final en Chine. Nous avons triplé le nombre de sites partenaires participant à notre programme d'efficacité énergétique, ce qui a permis une réduction de plus de 150 000 tonnes d'émissions de carbone. Un certain nombre de nos principaux fournisseurs s'est par ailleurs déjà engagé à alimenter sa production pour Apple par des énergies renouvelables d'ici fin 2018. Notre but ultime est de donner les moyens à nos fournisseurs de pouvoir un jour, de facon indépendante, faire respecter l'ensemble des droits de l'homme et du travail et de pérenniser les bonnes pratiques en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement dans leur entreprise.

Au cœur de notre chaîne logistique, il y a des hommes et des femmes dévoués qui fabriquent nos produits. Nous nous sommes engagés à trouver de nouveaux moyens de les soutenir et d'améliorer leur quotidien pendant et après leur journée de travail. En 2016, nous nous sommes associés à nos fournisseurs pour informer plus de 2,4 millions de travailleurs sur leurs droits. Depuis 2008, plus de 2,1 millions de personnes ont participé au programme SEED d'Apple (Supplier Employee Education and Development). Nous avons également développé nos programmes pédagogiques pour y intégrer des platesformes mobiles dédiées aux travailleurs et avons ainsi pu dispenser des cours d'anglais à 80 000 personnes, et des cours sur l'environnement, l'hygiène et la sécurité (EHS) à près de 260 000 personnes.

En 2016, nous avons décidé d'aller plus loin dans nos efforts pour un approvisionnement responsable en traitant le cobalt comme nous traitons les minerais du conflit. Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que 100 % de nos fonderies et raffineries partenaires qui utilisent ces minerais (étain, tantale, tungstène et or) ou du cobalt participent à des audits indépendants pour garantir des pratiques commerciales responsables. Notre engagement à nous approvisionner de manière responsable ne faiblira pas et nous continuerons de promouvoir nos normes à tous les niveaux de notre chaîne d'approvisionnement.

Ce rapport concerne les progrès accomplis en 2016, mais nous savons que le travail est loin d'être terminé. En exigeant de nos fournisseurs les normes les plus strictes et en collaborant avec eux pour instaurer des changements à long terme, nous montrons notre détermination à prendre soin de la planète et de ceux qui l'habitent.



Amélioration des fournisseurs

S'associer. Pour progresser.

Notre Code de conduite des fournisseurs expose nos exigences en matière de conditions de travail, de respect des travailleurs et de pratiques environnementales. Les fournisseurs qui travaillent avec Apple doivent respecter scrupuleusement ce code et ses exigences. Notre Code de conduite va bien au-delà du simple respect de la loi. Nos exigences envers nos fournisseurs sont plus strictes année après année et nous cherchons toujours à placer la barre plus haut.

Lors d'un audit sur site, les systèmes de gestion et d'exploitation du fournisseur sont minutieusement évalués selon plus de 500 points qui correspondent à notre Code de conduite. Nous travaillons toujours avec des inspecteurs indépendants. Ils examinent les documents, s'entretiennent avec la direction et les opérateurs de ligne et inspectent le site. Tout en évaluant l'environnement de travail global, nous recherchons également la présence d'infractions majeures. Il s'agit par exemple des cas de travail de mineurs ou de travail forcé, de la falsification de documents, de l'intimidation ou de représailles à l'encontre des travailleurs ou encore des menaces graves pour l'environnement ou la sécurité.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'améliorent en permanence. Si un fournisseur insuffisamment performant ne progresse pas d'une année sur l'autre, nous pouvons mettre fin à notre partenariat avec lui. En 2016, nous avons mis en place une politique encore plus stricte en matière de performances. Désormais, tout fournisseur ayant commis une infraction majeure ou ayant continuellement fait preuve de performances insuffisantes se voit mis en probation et ce, à effet immédiat. Résultat : nous avons réduit nos commandes de manière significative auprès de 13 fournisseurs et avons totalement cessé de travailler avec trois autres en 2016.

Près de

30%

de nos évaluations concernaient de nouveaux fournisseurs en 2016

Chercher à s'améliorer. Toujours.

En 2016, près de 30 % de nos évaluations concernaient de nouveaux fournisseurs. Nos relations avec ceux-ci commencent par un processus d'intégration au cours duquel nous nous rendons sur leur site pour les renseigner sur notre Code de conduite, leur faire part des bonnes pratiques de nos autres fournisseurs et leur donner les bases pour développer de bons systèmes de gestion. Nous aidons ces nouveaux fournisseurs à comprendre les erreurs courantes à ne pas commettre et nous leur fournissons des solutions dont l'efficacité a été prouvée. Nous leur apprenons à évaluer leurs risques par eux-mêmes et à développer des plans de mesures correctives que nos inspecteurs indépendants vérifient par la suite. En 2016, les fournisseurs ayant participé à notre processus d'intégration ont vu leur score augmenter de 39 % en moyenne par rapport au score initial de leur auto-évaluation.

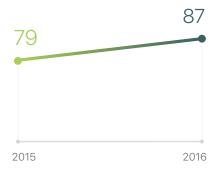
Lorsqu'une infraction au Code de conduite est découverte dans l'usine d'un fournisseur, nous travaillons avec lui pour y remédier et nous l'encourageons à devenir proactif pour éviter qu'un cas de figure similaire se reproduise. À la suite de l'évaluation d'un fournisseur, nous organisons des réunions sur site pour analyser les écarts dans les domaines faiblement notés, identifier les causes fondamentales de tous les problèmes rencontrés et développer avec le partenaire un plan de mesures correctives adapté. Durant ce processus, nous nous basons sur une banque de plus de 100 outils techniques, témoins de notre expérience dans l'amélioration des capacités des fournisseurs. Dans les trois à six mois qui suivent l'évaluation, les experts techniques d'Apple effectuent des examens détaillés avec les fournisseurs pour les aider à atteindre leurs objectifs. Une dernière visite est ensuite effectuée pour déterminer si les améliorations sont suffisantes pour que le fournisseur soit réintégré ou si le soutien doit être étendu pour qu'il améliore ses performances.

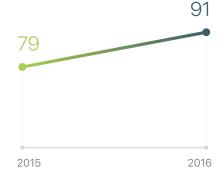
En 2016, nous avons renforcé nos partenariats avec les fournisseurs en proposant des consultations sur mesure et en personne à ceux qui étaient peu ou moyennement performants, via un programme d'experts techniques SME (Subject Matter Expert). Notre équipe est formée d'experts techniques très expérimentés dans des domaines précis comme le droit du travail, l'évaluation et le contrôle des risques de sécurité, le génie chimique et l'hygiène industrielle, l'ingénierie électrique et mécanique de sécurité et enfin la conception de systèmes pour les eaux usées, les eaux pluviales et les émissions atmosphériques.

Notre programme SME a accompagné 138 fournisseurs en 2016. En moyenne par rapport à l'année passée, sur une échelle de 100, les usines qui ont été réévaluées ont vu leur score passer de 79 à 87 dans la catégorie Droits de l'homme et du travail, de 79 à 91 dans la catégorie Hygiène et sécurité et de 67 à 87 dans la catégorie Environnement. C'est en collaborant étroitement avec nos fournisseurs que nous les menons vers une progression significative qui les aidera ensuite à mener leurs opérations de manière responsable au quotidien.

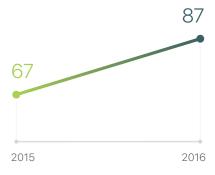
Score moyen Droits de l'homme et du travail

Score moyen Hygiène et sécurité





Score moyen Environnement



Étude de cas

La réussite passe par la collaboration.

Que ce soit aux États-Unis ou ailleurs, nous prenons les risques environnementaux très au sérieux. Lors d'une inspection de l'usine Dynacast de Suzhou en Chine, nous avons découvert des problèmes de traitement des eaux pluviales et des déchets nocifs qui nécessitaient une attention immédiate. Nous avons collaboré avec Dynacast pour corriger les problèmes urgents et les avons inscrits à notre programme SME pour assurer une réussite à long terme.

Pendant six mois, notre équipe a formé le personnel de Dynacast aux exigences d'Apple et lui a appris à s'auto-évaluer. Nous avons aidé Dynacast à mettre en place certains changements : standardisation de l'étiquetage des déchets et de la signalétique dans toute l'usine, installation de sols anti-fuites dans l'entrepôt de stockage de déchets dangereux, ajout de kits de premiers secours et de kits absorbants dans les entrepôts, amélioration des confinements secondaires pour les déchets comme pour les produits chimiques. L'équipe de Dynacast a également progressé dans l'identification des risques de pollution des eaux pluviales et a élaboré une carte des eaux pluviales ainsi qu'un nouveau processus de gestion des eaux pluviales.

Au final, Dynacast a progressé de façon remarquable et son score est passé de 63 à 95 lors de la réévaluation. C'est l'une des plus belles améliorations de l'un de nos fournisseurs à ce jour. Depuis, Dynacast a décidé d'adopter le protocole d'évaluation et les exigences d'Apple pour évaluer ses propres fournisseurs.

La sécurité, dès le stade de la conception.

Chez Apple, nous aimons le changement. Lorsque nous développons de nouveaux produits ou designs qui exigent de nos fournisseurs une nouvelle façon de faire les choses, nos ingénieurs en sécurité des procédés étudient chaque processus de fabrication pour identifier les risques sur l'hygiène, la sécurité ou l'environnement. Lorsqu'un risque est identifié, nos équipes collaborent avec les ingénieurs de nos fournisseurs pour concevoir des plans de réduction des risques. Nous effectuons ensuite des tests de sécurité, menons des formations techniques et réalisons des vérifications sur site pour nous assurer que les nouveaux produits ou composants peuvent être fabriqués sans danger.

En 2016, nos ingénieurs ont mené des vérifications techniques complètes sur un nombre significatif de nouveaux processus de fabrication. Nous avons également créé un nouvel outil d'évaluation du niveau de préparation des usines pour nous assurer que celles-ci étaient parfaitement en mesure de garantir la sécurité des travailleurs et le respect de l'environnement.

2,6 millions de dollars

remboursés à plus de 1 000 travailleurs en 2016

Travailler pour une paie, oui. Payer pour travailler, non.

S'endetter pour payer des frais de recrutement abusifs n'est pas une façon acceptable de trouver un emploi. Le travail forcé est une infraction majeure au Code de conduite d'Apple et nous lui appliquons une tolérance zéro. Lorsqu'un cas est découvert, nous exigeons du fournisseur concerné qu'il rembourse intégralement les frais de recrutement à l'employé. En 2016, les infractions de ce type ont entraîné un remboursement de 2,6 millions de dollars à plus de 1 000 travailleurs. À ce jour, ce sont 28,4 millions de dollars qui ont été remboursés à plus de 34 000 travailleurs. La quasi-totalité des infractions de travail forcé survient lors de la première évaluation d'un fournisseur, c'est pourquoi ce sujet est désormais abordé dans le processus d'intégration des nouveaux fournisseurs. Les cas de récidive sont très rares et se sont à chaque fois soldés par la fin de notre relation commerciale avec le fournisseur.

Étude de cas

Nous œuvrons à mettre fin au travail forcé, où qu'il soit.

Peu importe l'endroit, le travail forcé est intolérable. Lors d'un audit complet sur site d'un centre de distribution situé aux Émirats arabes unis, nous avons découvert un cas de travail forcé, une infraction majeure. Il s'agissait d'un employé d'un sous-traitant qui fournissait des services au fournisseur que nous inspections.

Un certain nombre d'autres infractions ont été constatées. Nous avons découvert que ce sous-traitant détenait injustement des passeports de travailleurs, qu'il fournissait des rations journalières insuffisantes à ses employés et appliquait des règles inacceptables dans les dortoirs.

Tous ces cas constituaient des infractions majeures. Et bien que nous ayons tenté de collaborer avec ce sous-traitant pour qu'il rectifie la situation, il n'a pas souhaité se conformer à nos exigences. Nous n'avons pas eu d'autre choix que de demander à notre fournisseur qu'il le retire de sa chaîne logistique et, si possible, qu'il embauche lui-même les employés du sous-traitant. Le fournisseur ne s'est pas arrêté là. Il a créé un service complet dédié à la responsabilité de la chaîne logistique et est devenu membre de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC). C'est grâce à des fournisseurs comme celui-ci, qui s'engagent pour les droits de l'homme, que nous pourrons mettre fin au travail forcé dans l'ensemble du secteur.

Mettre fin au travail des mineurs, un objectif permanent.

Aucun mineur n'a sa place dans notre chaîne logistique. En 2016, nous avons contrôlé 705 usines qui emploient près de 1,2 million de personnes et avons trouvé un seul travailleur mineur : un garçon de 15 ans et demi qui travaillait dans une usine de production en Chine, où l'âge légal est de 16 ans. Nous avons exigé du fournisseur qu'il raccompagne le mineur chez lui, continue à lui fournir une rémunération et lui propose des opportunités de formation. Lorsque ce garçon aura atteint l'âge légal pour travailler, le fournisseur aura l'obligation de lui proposer un emploi.



de conformité à la norme de 60 heures de travail hebdomadaire en 2016

Travailler à plein temps ne signifie pas travailler tout le temps.

L'industrie manufacturière est souvent associée à des horaires de travail abusifs. Notre politique est basée sur les normes de l'Organisation Internationale du Travail et de l'EICC, qui limitent la semaine de travail à 60 heures, avec un jour de repos obligatoire pour chaque période de 7 jours.

En 2016, nous avons contrôlé le nombre d'heures de travail hebdomadaires de près de 1,2 million de personnes travaillant chez nos fournisseurs. Nous avons amélioré nos résultats par rapport à l'année précédente, avec 98 % de conformité des horaires de travail sur toutes les semaines de l'année. Notre programme multi-fonctionnel implique une vérification minutieuse de toutes les données recueillies par nos fournisseurs dans le cadre de notre processus standard d'évaluation.



des produits chimiques de process utilisés dans nos usines de montage final étaient exempts des substances interdites par Apple

81

sites évalués par nos experts techniques en association avec des équipes internes et de développement produit de fournisseur

La santé et la sécurité, priorités n° 1.

Nous œuvrons depuis longtemps pour la suppression des composés chimiques nocifs de nos produits et processus de fabrication. Outre l'examen des pratiques de manutention des produits chimiques, réalisé dans le cadre de nos audits principaux, nous nous concentrons également, par le biais de notre programme de gestion des produits chimiques, sur l'élimination ou la diminution de l'utilisation de substances nocives lors de la conception des produits, sur leur substitution par des substances plus sûres et sur la refonte de nos processus de production.

En 2016, nous avons procédé à une cartographie annuelle des produits chimiques utilisés par l'ensemble de nos sites de montage final. Nous avons analysé les lieux d'utilisation et d'entreposage, les quantités ainsi que la ventilation et l'équipement de protection. Nous avons également vérifié que 100 % des produits chimiques de process utilisés dans nos usines de montage final étaient exempts des substances interdites par Apple, comme le benzène, le n-hexane et les solvants naturels à base de chlorure présents dans les produits de nettoyage et dégraissants. Dans un souci de plus grande transparence et pour l'adoption de solvants plus sûrs, nous avons fait part de nos conclusions dans le cadre de l'initiative Clean Electronics Production Network de Green America.

Toujours en 2016, nous avons étendu la portée de nos efforts concernant la gestion des produits chimiques, pour aller des sites de montage final jusqu'aux fabricants de composants essentiels. Nous avons analysé 81 sites en associant nos experts techniques à des équipes internes et de développement produit des fournisseurs, dans le but d'évaluer les stocks de produits chimiques, les risques de danger au travail, le stockage et les systèmes de gestion. Nous avons également formé et accompagné ces fournisseurs pour renforcer leur capacité à identifier et à résoudre des problèmes seuls. Grâce à une étroite collaboration impliquant de nombreuses compétences, nous avons développé un modèle permettant de superviser la gestion des produits chimiques pour chaque nouveau produit et garantissant la pérennité des améliorations déjà apportées. Nous continuerons à évaluer nos fournisseurs par rapport à notre Spécification sur les substances réglementées pour identifier tout produit chimique nocif dont nous pourrions limiter l'utilisation ou que nous pourrions interdire dans les processus de fabrication.



Une experte SME d'Apple discute de l'utilisation sans risque de liants avec un opérateur de ligne à Shenzhen en Chine.



Nous montrons la voie en matière de respect de l'environnement. Et aidons nos partenaires à nous suivre.

Dans l'ensemble de notre chaîne logistique, nous menons des programmes destinés à réduire les émissions de carbone, à éliminer les déchets, à préserver l'eau et à faire disparaître les substances nocives. Nous aidons également nos fournisseurs à réduire leur consommation d'énergie et à passer aux énergies renouvelables. Et nous prenons des mesures concernant notre approvisionnement en papier. Plus de 99 % du papier utilisé dans nos emballages provient de fibres de bois recyclées ou de forêts gérées de façon durable et de sources de bois contrôlées. L'innovation se trouve au cœur de tout ce que nous faisons, y compris au cœur de notre engagement envers la planète et envers ceux qui travaillent dans notre chaîne logistique.

1re

place au classement relatif à la transparence des informations des entreprises

Plus de

200 000

tonnes de déchets détournés des décharges en 2016

La planète est immense. Mais notre impact doit y être aussi petit que possible.

Pour la troisième année consécutive, Apple est arrivée en tête du classement relatif à la transparence des informations des entreprises (CITI) avec un score supérieur à 80. Nous sommes la première entreprise à obtenir un tel score. Le CITI est géré par l'Institute of Public and Environmental Affairs (IPE), une organisation non gouvernementale chinoise qui possède une riche expérience en transparence environnementale.

Nous utilisons les données environnementales recueillies par l'IPE pour identifier des points d'amélioration dans la performance environnementale de nos fournisseurs. Et nous invitons le personnel de l'IPE à superviser la rectification des écarts identifiés. Ainsi, 196 problèmes identifiés par les autorités environnementales locales ont pu être rectifiés depuis 2012, dont 23 pour l'année 2016. Dans chacun de ces cas, l'IPE a directement facilité et supervisé la validation par des indépendants des améliorations apportées. De plus, 100 de nos fournisseurs impliqués dans ce processus continuent à faire part de leurs données environnementales annuelles via la plate-forme de l'IPE. Un moyen de prouver en toute transparence la continuité des améliorations mises en place. Certains de nos fournisseurs ont adopté cette approche en interne et travaillent directement avec l'IPE sur la gestion des problématiques environnementales dans leur propre chaîne logistique.

Tournés à 100 % vers l'objectif zéro déchet.

En 2016, nous avons accentué nos efforts pour réduire et, au bout du compte, éliminer complètement les déchets issus de la production, en développant notre programme de validation Zero Waste to Landfill (délivrée par la société UL) sur tous nos sites de montage final en Chine. Le volume total de déchets détournés des décharges a plus que doublé d'une année sur l'autre, passant de 74 000 tonnes en 2015 à plus de 200 000 tonnes en 2016. Tous nos sites de montage final en Chine détournent 100 % de leurs déchets et 15 sites ont été certifiés zéro déchet par des audits indépendants, contre un seul en 2015. L'impact de ce programme va bien au-delà des murs de nos fournisseurs. Il a permis de renforcer les réseaux de recyclage local, de repenser les processus pour les matières consommables en boucle fermée, d'augmenter l'utilisation de matériaux réutilisables ou recyclables et de pousser les fournisseurs de composants à suivre le mouvement.

Étude de cas

Notre but : une usine de production zéro déchet.

En 2015, nous avons mis au point un programme zéro déchet pour nos fournisseurs de montage final. L'une des entreprises participantes était Tech-Com à Shanghai. En travaillant en collaboration étroite avec l'usine, nous avons découvert que plus de 20 % des déchets qu'elle produisait étaient incinérés ou mis en décharge. Nous avons collaboré avec notre fournisseur et le centre de recyclage local pour développer un processus plus responsable de tri et de recyclage des déchets. Résultat : Tech-Com est aujourd'hui capable de recycler tous les déchets issus de sa production. Et l'entreprise a développé une nouvelle procédure de gestion des déchets alimentaires qui lui permet d'envoyer ces derniers à un composteur local plutôt qu'à la décharge. Tech-Com a mis à profit ses nouvelles connaissances pour aider ses propres fournisseurs à développer une procédure de collecte et de réutilisation de leurs matériaux d'emballage. Depuis le début du programme, Tech-Com a détourné plus de 10 000 tonnes de déchets des décharges et a ainsi reçu à juste titre en 2016 la validation Zero Waste to Landfill, décernée par la société indépendante UL. Plus de

14 millions

de mètres cubes d'eau ont été économisés en 2016, et plus de 30 millions depuis 2013

Plus de

150 000

tonnes d'émissions de carbone de moins en 2016

En faire plus pour utiliser moins d'eau.

L'eau est l'une des ressources les plus limitées et les plus menacées de notre planète. Depuis 2013, notre Clean Water Program a pour objectifs la réduction de l'utilisation d'eau douce dans les processus de nos fournisseurs et la réutilisation et le recyclage des eaux usées après traitement. Cette année, nous avons aidé nos fournisseurs à économiser plus de 14,3 millions de mètres cubes d'eau douce et à atteindre un taux de réutilisation moyen de 35 % sur 86 sites. Depuis ses débuts, notre Clean Water Program a permis d'économiser plus de 30 millions de mètres cubes d'eau douce, soit l'équivalent de 18 verres d'eau pour chaque habitant de la planète.

Des progrès majeurs en matière d'empreinte carbone.

Nous faisons tout pour lutter contre le réchauffement climatique en réduisant nos émissions de carbone, y compris celles de notre chaîne logistique. Mais nous ne nous contentons pas de cela. Pour faire progresser la transition énergétique, nous collaborons avec des fournisseurs afin de produire 4 gigawatts d'énergies renouvelables qui alimenteront leurs installations partout dans le monde d'ici 2020. En 2016, nous avons triplé le nombre de sites partenaires participant à notre programme d'efficacité énergétique, ce qui a permis une réduction de plus de 150 000 tonnes d'émissions de carbone. Un certain nombre de nos principaux fournisseurs se sont déjà engagés à alimenter leur production pour Apple par des énergies renouvelables d'ici fin 2018. Cet engagement réduira les émissions de carbone de 7 millions de tonnes par an, l'équivalent de 1,5 million de véhicules retirés de la circulation pendant un an.



Former et autonomiser les travailleurs

Opportunités et développement personnel, c'est ce que doit apporter le travail.

Au cœur de notre chaîne logistique, il y a des hommes et des femmes dévoués qui fabriquent nos produits. Nous souhaitons qu'ils réussissent leur vie professionnelle comme personnelle. Cette réussite passe par la connaissance de leurs droits. Depuis 2008, nos fournisseurs ont ainsi formé plus de 11,7 millions de travailleurs pour leur faire connaître leurs droits au travail, la législation locale, la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et le Code de conduite Apple. Et audelà de la connaissance de leurs droits, nous proposons aux travailleurs de notre chaîne logistique des cours dans diverses disciplines, aussi bien en anglais qu'en gestion des finances personnelles, et dans bien d'autres domaines. Nous nous engageons à protéger les hommes et les femmes de notre chaîne logistique et à leur fournir des outils pour les aider à avancer, aujourd'hui et demain.

Plus de

2,1 millions

de personnes ont bénéficié du programme SEED (Supplier Employee Education and Development) depuis sa création

Le lieu de travail : un lieu d'opportunités.

Depuis 2008, notre programme SEED (Supplier Employee Education and Development) met à profit des salles de formation sur site dotées de Mac, d'iPad et d'équipements de visioconférence pour permettre aux travailleurs de suivre des cours de toutes sortes, de l'informatique à la cosmétologie. Les travailleurs qui souhaitent poursuivre leurs études peuvent profiter de nos programmes de niveau Bac +2 et Bac +3. En 2016, 2 500 travailleurs se sont inscrits aux programmes SEED de diplômes universitaires d'Apple. À ce jour, ce sont plus de 10 600 participants qui ont reçu un diplôme universitaire grâce à ce programme. En outre, plus de 2,1 millions de personnes ont participé au programme SEED dans le monde, dont 700 000 pour la seule année 2016.

Nos programmes sur mobile.

Pour mieux informer et éduquer les travailleurs, nous avons décidé de tirer parti d'un appareil qu'ils utilisent au quotidien : leur smartphone. Plus de 80 000 travailleurs ont ainsi suivi des cours d'anglais en 2016 par le biais de plates-formes mobiles dédiées. En outre, près de 260 000 travailleurs ont suivi des cours sur l'environnement, l'hygiène et la sécurité (EHS) en participant à plus de 3 millions de quiz. Près de 315 000 travailleurs ont aussi amélioré leurs compétences professionnelles en s'appuyant sur nos formations spécifiques.

« J'ai le logiciel depuis un mois seulement, mais je ne peux déjà plus m'en passer. J'adore apprendre, faire des quiz et tenter de battre les autres sur la plate-forme. Cela me permet d'approfondir mes connaissances et d'améliorer mon leadership. Difficile d'expliquer la sensation que je ressens à apprendre quelque chose tous les jours »

Wu Jia Xin, opérateur dans une usine de fabrication de composants.

Étude de cas

L'éducation, une source d'opportunités.

Jiang Hong Liu occupe un poste de manager chez Foxconn. C'est une manager aguerrie, avec deux diplômes universitaires à son actif. Elle n'aurait jamais pu s'imaginer un tel avenir quand elle a débuté comme technicienne sur la chaîne de montage.

Un après-midi, alors qu'elle traversait les locaux de Foxconn, elle s'est arrêtée devant une affiche du programme SEED (Supplier Employee Education and Development). Jiang avait toujours voulu étudier à l'université, mais sa situation familiale avait coupé court à ses aspirations. Le programme SEED lui a permis d'obtenir un diplôme tout en continuant à travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle a obtenu un premier diplôme universitaire, puis un second, quelques années plus tard.

Sa persévérance et sa détermination ont porté leurs fruits. En quelques années, grâce à de nombreuses promotions, Jiang a gravi les échelons de Foxconn. De technicienne de premier niveau, elle est devenue manager de sa propre équipe.

« J'adore ce que je fais. Le programme éducatif d'Apple m'a vraiment aidée à développer ma carrière. Mes progrès en anglais m'ont également permis de communiquer avec les clients et de gérer des projets de manière autonome. Je n'aurais jamais eu une telle carrière sans SEED. »

Jiang Hong Liu



Jiang Hong Liu devant le campus de Foxconn.

L'outil sécurité le plus efficace : la formation.

En 2013, nous avons lancé l'EHS Academy (Environmental Health and Safety Academy) après avoir identifié des écarts dans les compétences requises pour traiter de manière proactive les problématiques d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur le lieu de travail. En enseignant aux employés de notre chaîne logistique les règles clés en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, nous leur permettons de faire avancer leur carrière. L'EHS Academy est une façon pratique de former les managers sur le terrain à la protection de l'environnement, à la pollution de l'air, au traitement des eaux, à la gestion des produits chimiques, à la préparation aux situations d'urgence et à l'équipement de sécurité. En plus de leurs cours, les managers doivent créer et mettre en place des projets visant à améliorer les conditions d'environnement, d'hygiène et de sécurité dans leur propre usine. À ce jour, les participants à l'EHS Academy ont lancé plus de 3 300 projets dans 270 sites de fournisseurs, créant ainsi un impact concret.

Étude de cas

Pour recycler le cuivre, nous faisons appel à plusieurs intervenants et compétences.

FW, Tom et Bonnie travaillent dans des services différents de Flexium, un fabricant de câbles à Suzhou en Chine. Après leur rencontre à l'EHS Academy d'Apple, ces trois personnes ont eu envie de travailler ensemble tout en poursuivant leurs cours.

Un des domaines d'intervention du programme EHS Academy est la gestion de l'eau. Les participants apprennent comment traiter les eaux usées, notamment par la suppression des produits polluants, le recyclage et la récupération. Tom, Bonnie et FW ont appliqué ce qu'ils avaient appris au système de traitement des eaux usées de leur usine. Tom s'est chargé de l'évaluation des risques et des avantages du traitement des eaux usées chargées en cuivre et a étudié les aspects juridiques. FW a présenté le projet aux dirigeants de Flexium pour obtenir un budget et des ressources. Bonnie a coordonné le projet à l'échelle de l'entreprise, car celui-ci nécessitait différentes compétences et notamment l'intervention de fournisseurs du bâtiment et d'ingénieurs en essais.

Ils ont ainsi pu mettre en place un programme pour récupérer le cuivre dans les eaux usées de Flexium par l'électrolyse. Aujourd'hui, l'entreprise revend ce cuivre à un tiers plutôt que de payer pour son élimination. Ces trois employés ont utilisé ce qu'ils avaient appris dans les cours de l'EHS Academy sur la gestion des eaux et des déchets solides et ont pu expérimenter de manière concrète le processus de recyclage des ressources.

« Non seulement l'EHS Academy d'Apple propose des cours pratiques, mais elle offre également des cours de leadership sur des compétences non techniques comme la communication et l'information des cadres. Aujourd'hui, nous collaborons au sein de l'entreprise comme jamais », déclare Tom.

Grâce à ce projet, Bonnie a renforcé ses compétences et a pu aller plus loin dans son travail. « Avant l'Academy, mon travail consistait simplement à lire les politiques et procédures à différents services, mais suite au cours sur le leadership, je peux utiliser des techniques de communication aux employés pour induire des changements positifs en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise », explique-t-elle.



FW, Tom et Bonnie près de l'usine de traitement des eaux de Flexium, à Suzhou en Chine.

Plus de
22000
réponses reçues en 2016

Quand un travailleur s'exprime, il doit être écouté.

Afin de fournir aux travailleurs un moyen de se faire entendre quand ils pensent que leurs droits ne sont pas respectés, Apple leur a donné accès à des questionnaires directement sur les sites des fournisseurs. Les travailleurs répondent à ces questionnaires de manière anonyme via les réseaux sociaux et des appels téléphoniques gratuits. Le programme a commencé avec trois sites en 2014 et s'est désormais étendu à 29 sites, y compris des sites de montage final et de fabrication de composants. En 2016, nous avons reçu plus de 22 000 réponses à ces questionnaires. Les réponses nous ont permis de faire aux fournisseurs des commentaires concrets sur les points à améliorer dans leurs usines.



Approvisionnement responsable

Un approvisionnement profondément responsable.

Apple s'engage pour l'approvisionnement responsable des matériaux contenus dans ses produits. Nos exigences très strictes envers nos fournisseurs ont fait de nous des pionniers dans notre secteur. En 2010, nous étions les premiers à cartographier notre chaîne d'approvisionnement, de la fabrication à la fonderie, pour l'étain, le tantale, le tungstène et l'or (3TG). En 2015, nous avons ajouté le cobalt à cette cartographie. Pour la deuxième année consécutive, 100 % de nos raffineries et fonderies 3TG identifiées participent à des programmes d'audit indépendants. Nous exigeons désormais de nos fonderies et raffineries de cobalt l'évaluation et la gestion des risques dans leurs propres entreprises. Et 100 % de nos fournisseurs de cobalt participent à des audits indépendants. Nous continuons à publier la liste de nos fonderies et raffineries 3TG et ajoutons désormais nos fournisseurs de cobalt à cette liste. Enfin, nous collaborons avec nos fournisseurs et avec les parties prenantes pour nous assurer que tous les matériaux de notre chaîne d'approvisionnement extraits de manière artisanale s'inscrivent bien dans ce que nous considérons comme un approvisionnement responsable. Malgré tout, notre travail est encore loin d'être terminé. Nous continuerons donc de promouvoir nos normes à tous les niveaux de notre chaîne d'approvisionnement.

Cartographier notre chaîne d'approvisionnement, une première étape capitale.

Pour soutenir les communautés minières et protéger l'environnement, nous devons tout d'abord savoir d'où viennent les minerais contenus dans nos produits. En 2010, nous étions les premiers capables de cartographier l'intégralité de notre chaîne logistique, du produit fini aux fonderies 3TG. Nous étions également les premiers à lister en toute transparence les noms des fonderies 3TG identifiées dans notre chaîne logistique. Et nous continuons à publier la liste des fonderies et raffineries 3TG avec lesquelles nous travaillons.

Nous sommes par ailleurs très concernés par la chaîne logistique du cobalt. Dès la fin 2014, nous avons commencé à enquêter sur les risques présentés par le cobalt et en 2015, nous avons commencé à retracer tout le parcours du cobalt jusqu'aux mines. Et pour la première fois, nous publions la liste de nos fonderies et raffineries de cobalt.

Matériaux reliés à une fonderie ou raffinerie

Co Cobalt 100 % Tantale 100 % Sn Étain 100 % Tungstène 100 %

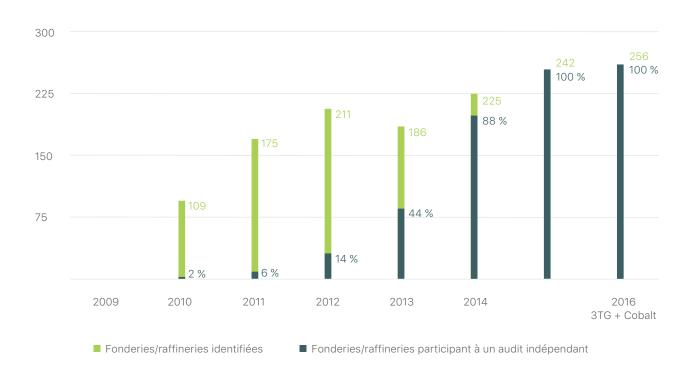
100 %

Le respect de nos normes, garanti par une évaluation extérieure.

En travaillant avec des inspecteurs indépendants, nous nous assurons que les activités de nos fonderies respectent scrupuleusement nos exigences. Le nombre de fonderies et de raffineries participant à des audits indépendants sur les minerais du conflit augmente chaque année. En 2016, nous avons encore une fois atteint notre objectif de 100 % de participation des fonderies et raffineries 3TG aux audits. Et nous nous sommes rapprochés de la CCCMC (China Chamber of Commerce of Metals, Minerals and Chemicals Importers & Exporters), la chambre de commerce de Chine responsable de l'industrie minière, pour développer un programme d'audit indépendant pour la chaîne logistique du cobalt. Maintenant que toutes les fonderies et raffineries de cobalt de notre chaîne participent au programme d'audit indépendant, nous ferons en sorte que des mesures correctives soient prises pour corriger chaque problème découvert.

En 2016, 256 fonderies et raffineries 3TG et de cobalt ont participé aux audits indépendants. De notre côté, nous avons mené une dizaine d'audits au hasard sur nos fournisseurs de production pour évaluer leur niveau de compréhension de nos normes. La participation à des programmes d'audit est un moyen efficace de s'assurer que les fonderies et raffineries ont des systèmes en place pour relier leurs sources et leurs relations potentielles aux risques majeurs qu'elles peuvent représenter. À la suite de tous ces audits, nous avons retiré 22 fonderies ou raffineries de notre chaîne logistique en 2016 en raison d'une incapacité ou d'un refus de se conformer à nos exigences.

Participation des fournisseurs 3TG et de cobalt aux audits indépendants



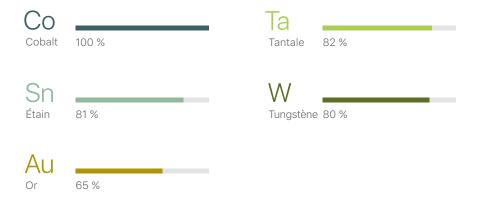
Innover, en créant un outil d'évaluation des risques d'un nouveau genre.

En 2016, nous avons renforcé nos exigences en matière d'approvisionnement responsable pour couvrir davantage de problématiques, notamment le travail des mineurs et le travail forcé, l'hygiène et la sécurité ou les impacts sur l'environnement dans le monde. Pour accompagner ces nouvelles mesures, nous devions proposer aux fonderies et aux mines un moyen plus simple et plus efficace d'évaluer leurs propres risques, afin de permettre à des entreprises comme Apple de trouver et d'acheter les matériaux les plus responsables qui soient. Malheureusement, les outils d'évaluation dont nous disposions n'étaient pas assez flexibles pour prendre en compte les divers risques associés aux matériaux, régions et entités spécifiques à notre chaîne logistique. Nous avons donc créé notre propre outil d'évaluation des risques, simple à utiliser.

Pour commencer, nous avons analysé plus de 50 des normes mondiales les plus importantes en matière de risque environnemental et social, prises dans des secteurs pertinents. Nous les avons ensuite réparties en 24 domaines clés de pratiques éthiques. À chacun de ces domaines correspondent une définition spécifique et des questions simples auxquelles les fournisseurs doivent répondre à propos de leur propre entreprise. Cela leur permet d'identifier aisément les risques et de rendre des comptes sur la manière dont ils gèrent les défis de leur entreprise. Nous avons appelé cet outil le RRA (Risk Readiness Assessment).

L'outil RRA a été utilisé par 193 fonderies et raffineries en 2016, dont la majorité de nos fonderies et raffineries 3TG et de cobalt. Ces évaluations servent à analyser les menaces potentielles sur les droits de l'homme et l'environnement, à identifier les risques systémiques par région et à orienter les décisions d'approvisionnement. À partir de 2017, nos fonderies et raffineries d'étain, tantale, tungstène, or et cobalt devront impérativement compléter l'outil RRA.

Fonderies et raffineries qui utilisent l'outil RRA



Nous sommes convaincus que toutes les entreprises doivent avoir accès à une méthodologie complète pour être en mesure de rendre des comptes sur leur gestion des risques dans la chaîne logistique. Nous avons présenté la méthodologie RRA lors des conférences annuelles 2016 de l'EICC et de la Conflict-Free Sourcing Initiative (CFSI). Cette méthodologie sera mise à la disposition de tous les membres et parties intéressées via la plate-forme de l'EICC. L'outil RRA a été conçu pour les entreprises à tous les niveaux de la chaîne logistique et peut être appliqué à tous les secteurs. Il a pour objectif d'aider d'autres entreprises à faire des choix plus éclairés en matière d'approvisionnement, pour arriver à un approvisionnement responsable.

Au-delà des audits.

Nous faisons appliquer nos exigences à l'aide d'audits indépendants au niveau des fonderies, mais notre travail au sein de la chaîne logistique va plus loin. Nous le savons, l'extraction minière artisanale du cobalt s'accompagne de réelles problématiques. Cependant, abandonner définitivement ce minerai pourrait mettre en danger les communautés qui dépendent de l'industrie du cobalt pour vivre. Nous collaborons donc avec nos fournisseurs de cobalt et les parties prenantes pour l'élaboration d'un programme qui vérifiera les mines artisanales une par une, conformément à nos exigences. Ces mines ne seront intégrées à notre chaîne logistique que lorsque nous serons certains que les protections appropriées auront été mises en place. Nous nous sommes également associés à de nombreuses ONG militantes, telles que Pact, qui s'efforcent de former les communautés d'extraction minière artisanale aux bases d'hygiène et de sécurité et de mettre en place des programmes pour que les enfants poursuivent leur scolarité. Enfin, nous subventionnons le Fonds pour les Droits Humains Mondiaux, une organisation internationale qui soutient financièrement, entre autres, les organismes locaux en République Démocratique du Congo qui luttent pour mettre fin au travail des enfants et aux violations des droits de l'homme au sein des communautés minières.

Notre travail dans ce domaine continue. Et c'est en contrôlant notre chaîne logistique à tous les niveaux et en nous associant à des entreprises et organisations qui partagent nos valeurs que nos efforts pour la protection des droits de l'homme et de l'environnement finiront par payer.



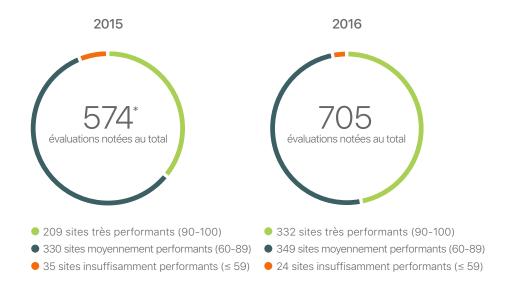
Résultats des évaluations 2016

Des partenariats plus solides pour des résultats plus concrets.

Les résultats des évaluations que nous avons réalisées chez nos fournisseurs en 2016 révèlent des écarts de performance et de conformité pour 705 usines de production, de logistique ou centres d'appel.

Chaque site d'un fournisseur est évalué sur une échelle de 100 points d'après ses performances par rapport à notre Code de conduite. Un fournisseur très performant obtient un score de 90 sur 100 minimum. Un fournisseur peu performant obtient moins de 59 sur 100. Un fournisseur moyen obtient un score de 60 à 89.

En 2016, le nombre de sites peu performants sur toute notre chaîne logistique a diminué de 31 % tandis que le nombre de sites très performants a augmenté de 59 %.



^{* 66} évaluations non numériques concernant des sites très performants ont été exclues du nombre d'évaluations pour l'année 2015.

Résultats des évaluations 2016.

Lorsque nous évaluons la performance d'un fournisseur par rapport à notre Code de conduite, nous découvrons des zones d'amélioration potentielle à différents niveaux. Les cas de non-conformité sont classés en trois catégories selon leur gravité : non-conformités administratives, infractions et infractions majeures.

Les non-conformités administratives concernent les découvertes portant sur des politiques, procédures, formations ou communications. Voici des exemples :

- · Mauvaise tenue de compte
- Mauvaise documentation sur des politiques ou procédures
- Formation insuffisante sur les politiques de l'entreprise

Les infractions concernent les découvertes liées à la mise en œuvre. Voici des exemples :

- · Avantages insuffisants
- Visites médicales avant/pendant/après l'emploi inadéquates ou inexistantes
- Permis environnementaux inadéquats ou inexistants

Les infractions majeures concernent ce qu'Apple considère comme de sérieux manquements à la conformité. Ce sont des infractions pour lesquelles nous n'avons aucune tolérance. Voici des exemples :

- Travail de mineurs ou travail forcé
- Falsification de documents
- Intimidation ou représailles à l'encontre des travailleurs
- Menaces pour l'environnement ou la sécurité

Les résultats des évaluations réalisées en 2016 montrent nos découvertes et les mesures prises dans les catégories Droits de l'homme et du travail, Hygiène et sécurité et Environnement.

Résultats des évaluations 2016

Droits de l'homme et du travail

En 2016, 22 infractions majeures ont été mises au jour dans la catégorie Droits de l'homme et du travail, dont 10 infractions de travail forcé, 9 falsifications d'horaires de travail, 2 situations de harcèlement et un cas de travail de mineur impliquant un travailleur de 15 ans et demi.

Pour chacune d'entre elles, nous avons pris les mesures suivantes :

Travail forcé

Nous ne tolérons pas le paiement par les travailleurs de frais de recrutement. Pour chaque cas de travail forcé, nous exigeons du fournisseur qu'il mène une enquête complète sur les frais payés par le travailleur. Si l'infraction est avérée, le fournisseur doit intégralement lui rembourser les frais de recrutement. Il est également tenu de mettre fin à ses relations avec les agences de recrutement privées qui font payer des frais initiaux aux travailleurs, sauf si ces agences sont résolues à changer leurs pratiques.

Harcèlement

Lorsqu'une infraction majeure impliquant un cas de harcèlement est découverte chez un fournisseur, nous lui demandons d'enquêter sur les causes fondamentales et d'analyser l'efficacité de son système de réclamation. Le fournisseur doit alors rendre compte des résultats à Apple et fournir un plan de mesures correctives comprenant une analyse des causes et des mesures détaillées pour éviter de futurs incidents.

Travail des mineurs

Lorsque nous apprenons qu'un travailleur est mineur, nous exigeons du fournisseur qu'il s'assure que celui-ci soit reconduit chez lui, qu'il le rémunère jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge légal pour travailler et qu'il lui fournisse une opportunité de formation et une nouvelle opportunité d'emploi dès qu'il aura atteint l'âge légal.

Falsification des heures de travail

Si nous découvrons une falsification des horaires travaillés, nous en faisons directement part au PDG du fournisseur concerné. La politique éthique et le système de gestion du fournisseur sont alors minutieusement étudiés pour identifier les causes fondamentales et l'origine du problème. Nous exigeons également que le fournisseur soit soumis à des audits réguliers pour vérifier que la politique révisée est bien mise en place et éviter de futures infractions. De plus, le fournisseur doit passer en revue tous ses dossiers pour corriger le nombre d'heures travaillées par ses employés.

En 2016, le score moyen des 705 évaluations réalisées sur notre chaîne logistique était de 85 sur 100 dans la catégorie Droits de l'homme et du travail.

Droits de l'homme et du travail Conformité



Nous avons placé la barre encore plus haut cette année pour les performances de nos fournisseurs dans cette catégorie. Dans les cas où les travailleurs étrangers payaient des frais de recrutement à des agences de recrutement privées avant d'être remboursés par le fournisseur, nous exigeons désormais que le fournisseur paie directement les agences privées pour éviter aux travailleurs de s'endetter. En 2016, 15 cas de ce type ont été rectifiés.

La protection des étudiants a également été renforcée. Dans certains pays, les étudiants en stage peuvent recevoir un salaire inférieur aux autres salariés en toute légalité. En 2016, nous avons modifié les clauses de notre Code pour nous assurer que les fournisseurs rémunéraient les étudiants de manière comparable aux autres employés. Trois cas de ce genre ont été traités au cours de l'année.

Pour les fournisseurs qui ne répondaient pas à nos exigences, la majorité des infractions découvertes concernait la rémunération et les horaires de travail. Pour les infractions liées à la rémunération, il pouvait s'agir de bulletins de paie mal détaillés ou de politiques écrites inadéquates concernant les salaires et les avantages. Les infractions liées aux horaires de travail concernaient les tenues de compte imprécises ou des jours de repos insuffisants par rapport aux obligations légales. Un faible pourcentage d'infractions a été découvert dans les catégories suivantes : non-discrimination et anti-harcèlement, mécanismes de réclamations et processus de protection des classes spéciales comme les mineurs et les étudiants.

Droits de l'homme et du travail – Types de non-conformité

Nombre moyen de points déduits pour non-conformité* : 15,4

Type de non-conformité

Points déduits

	Nb total de points déduits	Non-conformité administrative	Infraction	Infraction majeure
Rémunération	4,7	0,3	4,4	0
Heures de travail	4,6	0,6	3,9	0,1
Prévention du travail forcé	1,9	1,1	0,7	0,1
Contrats	1,2	< 0,1	1,2	0
Non-discrimination	0,8	0,5	0,3	0
Anti-harcèlement et abus	0,6	0,4	0,2	< 0,1
Mécanismes de réclamations	0,6	< 0,1	0,5	0
Classes protégées	0,5	< 0,1	0,4	0
Liberté d'association et convention collective	0,3	0,1	0,2	0
Prévention du travail des mineurs	0,2	0,2	0	< 0,1

^{*} Il se peut que les déductions ne correspondent pas au total de points déduits en raison des arrondis.

Résultats des évaluations 2016

Hygiène et sécurité

En 2016, nous n'avons découvert aucune infraction majeure dans la catégorie Hygiène et sécurité.

En 2016, le score moyen des 705 évaluations réalisées sur notre chaîne logistique était de 87 sur 100 dans la catégorie Hygiène et sécurité.



Pour les fournisseurs qui ne répondaient pas à nos exigences, la majorité des infractions découvertes concernait la prévention des dangers et le niveau de préparation aux situations d'urgence.

Les infractions à la prévention des dangers concernent entre autres des signalétiques inadéquates ou des machines ou équipements insuffisamment sécurisés. Par exemple, pour une utilisation sans danger des machines laser, les travailleurs doivent toujours être munis de lunettes de sécurité et placés derrière un écran de protection. Si l'un de ces deux dispositifs manque, cela constitue une infraction. Lorsque nous découvrons que les dispositifs de sécurité des machines ou des équipements sont insuffisants, nous demandons au fournisseur de suspendre immédiatement l'utilisation de cet équipement et d'ajouter le dispositif de protection nécessaire avant de réutiliser la machine. Le fournisseur est également tenu d'afficher une signalétique expliquant la mise à jour des procédures de sécurité suite à l'installation de nouveaux dispositifs.

Quant aux cas d'infractions liées à la préparation aux situations d'urgence, il peut s'agir de plans d'intervention et de rassemblement en cas d'urgence inadéquats ou d'issues de secours mal adaptées. Lorsqu'un plan d'intervention en cas d'urgence ne répertorie pas toutes les issues de secours pour les employés, ni les personnes responsables à contacter

ou encore les mesures spécifiques à mettre en œuvre pour chaque type d'urgence comme les incendies, la mauvaise manipulation de produits chimiques ou une catastrophe naturelle, cela constitue une infraction. Lorsque des plans d'intervention en cas d'urgence sont jugés inadaptés, nous exigeons du fournisseur qu'il détermine des points de rassemblement pour ses employés, qu'il publie et affiche des plans et procédures d'évacuation sur le site de l'usine et qu'il fasse part de ces nouvelles procédures à tous les employés.

Un faible pourcentage d'infractions concernait l'obtention d'autorisations en matière d'hygiène et de sécurité, la gestion des incidents et les conditions de vie et de travail.

Hygiène et sécurité - Types de non-conformité

Nombre moyen de points déduits pour non-conformité*: 12,8

Type de non-conformité

Points déduits

	Nb total de points déduits	Non-conformité administrative	Infraction	Infraction majeure
Santé et sécurité au travail et prévention des dangers	5,4	0,7	4,7	0
Prévention, préparation et réaction aux situations d'urgence	3,8	0,9	2,9	0
Autorisations en matière de santé et de sécurité	2,0	0	2,0	0
Surveillance médicale et gestion des incidents	1,0	< 0,1	1,0	0
Conditions de vie et de travail	0,6	0	0,6	0

st Il se peut que les déductions ne correspondent pas au total de points déduits en raison des arrondis.

Résultats des évaluations 2016

Environnement

En 2016, deux infractions majeures ont été mises au jour pour l'environnement : une infraction concernant les eaux usées et l'autre concernant les émissions atmosphériques. Pour chacune d'entre elles, nous avons pris les mesures suivantes :

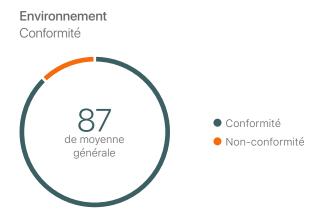
Eaux usées

Lorsqu'une infraction concernant les eaux usées est découverte, nous demandons au fournisseur d'arrêter immédiatement le déversement des eaux usées et de suspendre la production. Le fournisseur doit ensuite effectuer une analyse complète des causes fondamentales, mettre en place des mesures pour éviter que des incidents similaires se produisent à nouveau et réparer tout dommage sur l'environnement causé par des eaux usées polluées.

Émissions atmosphériques

Lorsque nous découvrons une infraction liée aux émissions atmosphériques, nous exigeons du fournisseur qu'il y mette fin et qu'il suspende sa production immédiatement jusqu'à ce que le problème soit résolu. Le fournisseur doit ensuite effectuer une analyse complète des causes fondamentales et établir un programme solide pour que ces incidents ne se reproduisent plus.

En 2016, le score moyen des 705 évaluations réalisées sur notre chaîne logistique était de 87 sur 100 dans la catégorie Environnement.



La majorité des infractions découvertes en 2016 concernait la gestion des substances nocives et les permis environnementaux.

Les infractions liées à la gestion de substances nocives peuvent concerner un stockage inadéquat des déchets ou une mauvaise séparation des types de déchets. Par exemple, si nous découvrons des entrepôts de stockage qui ne permettent pas le confinement de 110 % des matériaux stockés en cas de fuite, nous considérons cela comme une infraction. Les infractions liées à la séparation des types de déchets concernent par exemple des déchets nocifs qui ne sont pas totalement isolés des déchets non nocifs. Lorsque nous mettons au jour une infraction de ce type, nous demandons au fournisseur de séparer immédiatement les déchets selon leur type et de désigner des zones de stockage distinctes, y compris des confinements secondaires pour stocker leurs déchets. Enfin, le fournisseur est tenu de former ses employés qui manipulent des déchets pour leur apprendre la séparation adéquate des déchets et les procédures de traitement.

Les infractions liées aux autorisations environnementales concernaient des permis expirés ou des licences d'exploitation insuffisantes. Nos fournisseurs doivent être en possession de tous les permis applicables avant de lancer la production. Lorsque nous découvrons des manquements dans ce domaine, nous demandons au fournisseur de faire les démarches nécessaires pour faire enregistrer les permis requis auprès des autorités locales et de suivre le processus réglementaire pour faire une demande de permis. Le fournisseur est également tenu d'améliorer sa procédure de gestion du changement pour éviter de futurs incidents.

Un faible pourcentage d'infractions a été découvert dans les catégories suivantes : gestion des eaux pluviales et des eaux usées, gestion des émissions atmosphériques, gestion des déchets non dangereux, gestion du bruit environnant et prévention de la pollution.

Environnement – Types de non-conformité

Nombre moyen de points déduits pour non-conformité*: 13,2

Type de non-conformité

Points déduits

	Nb total de points déduits	Non-conformité administrative	Infraction	Infraction majeure
Gestion des substances nocives	4,6	0,7	3,9	0
Autorisations environnementales	2,8	0	2,8	0
Gestion des eaux pluviales	1,6	0,8	0,8	0
Gestion des émissions atmosphériques	1,3	0,3	1,0	< 0,1
Gestion des eaux usées	1,2	0,5	0,6	< O,1
Gestion des déchets non dangereux	1,0	< 0,1	0,9	0
Gestion du bruit environnant	0,6	0,2	0,4	0
Prévention de la pollution et réduction des ressources	0,1	0,1	0	0

^{*} Il se peut que les déductions ne correspondent pas au total de points déduits en raison des arrondis.

Et demain?

Chaque jour, en influant sur notre chaîne logistique, nous avons l'opportunité de rendre le monde meilleur qu'il ne l'était hier. C'est un défi permanent. En imposant à nos fournisseurs les normes les plus strictes et en collaborant avec eux pour engager des changements durables, nous démontrons notre détermination à protéger la planète et à améliorer notre quotidien à tous.

Pour plus d'informations sur le programme Responsabilité des fournisseurs Apple, visitez le site www.apple.com/fr/supplier-responsibility.

